

## À propos de Udice

Créé en 2020, le groupe Udice réunit dix universités françaises intensives en recherche, publiques et pluridisciplinaires, de rang mondial. Ces universités se caractérisent par leurs ambitions et les profondes transformations qu'elles ont mises en œuvre au cours des dix dernières années au bénéfice de leurs missions de service public.

Ces dix universités (Aix-Marseille Université - Sorbonne Université - Université Claude Bernard Lyon 1 - Université Côte d'Azur - Université de Bordeaux - Université de Strasbourg - Université Grenoble Alpes - Université de Paris - Université Paris Saclay - Université PSL) visibles à l'international accueillent au total plus de 400 000 étudiants, emploient et hébergent 116 000 personnels et représentent une économie annuelle de 10,4 milliards d'euros.

Par le poids que ses membres représentent ensemble et par leur engagement depuis longtemps dans une coopération intense avec le monde socio-économique, le groupe Udice porte également une voix collective pour attirer l'attention sur le rôle que les universités de recherche jouent dans la vie économique et dans la société française et européenne. Etablissements publics, creusets d'innovation et sources d'un patrimoine scientifique et culturel collectif continûment développé, les universités membres du groupe Udice contribuent en effet aux changements indispensables à la construction du monde de demain. Elles sont en mesure d'influer positivement sur le développement de leur territoire, de la France et, conjointement avec leurs partenaires, de l'Europe. Assurant le continuum Formation-Recherche-Innovation, elles jouent le rôle d'intégrateur auprès des communautés étudiantes, des chercheurs et des entreprises pour intensifier et accélérer l'innovation par le transfert et l'entrepreneuriat.

Les universités Udice portent ainsi naturellement la dynamique deeptech en amplifiant depuis de nombreuses années leur investissement dans l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat sous différentes formes :

### Maturation des projets innovants :

Les programmes d'accélération mis en place dans chacun des établissements font des universités d'Udice les acteurs majeurs sur les premiers niveaux de détection et de transfert technologique, en particulier à travers :

- L'accompagnement et le financement de la pré-maturation (9M€ par an) ;
- La protection industrielle représentant un flux de 750 brevets/an traduit à terme par une 100 de licences/an ;
- Des investissements en maturation à travers leurs filiales de transfert (près de 32 M€ par an investis via leurs SATT et équivalents).

### Entrepreneuriat :

Près de 180 start-ups sont créées par an dans les universités du groupe Udice, avec un cumul de 1500 actives à ce jour, dynamique soutenue par leurs pôles « Entrepreneuriat » qui intègrent l'ensemble de la chaîne de la sensibilisation à l'accompagnement au sein de tiers-lieux et d'incubateurs, avec une intégration entre formation et recherche.

**Esprit d'innovation et d'entreprise :**

Des parcours de formation à la valorisation et à l'entrepreneuriat permettent de sensibiliser de manière large les communautés étudiantes (près de 150 000 étudiants en masters), les doctorants (près de la moitié des doctorants en France), ainsi que les personnels (une communauté de plus de 30 000 chercheurs et enseignants-chercheurs) et développent un esprit d'innovation dans l'ensemble de l'écosystème.

Cette dynamique se traduit aujourd'hui par des résultats reconnus tant au niveau national (4 universités dans le top 50 du palmarès 2020 des principaux déposants de brevets INPI) que par la communauté internationale (7 établissements dans le top 100 des universités les plus innovantes - Reuters 2019).

